

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 12 / 2023

OBJET :

APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2022

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

30 mars 2023

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication

L'an deux mil vingt-trois, le six Avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Danielle BENOIST, Janine CHEUL et Dominique LEJEUNE, Messieurs David CHOLLEY, Fabrice TANTY et Didier VERNIOL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mesdames Cécile de BEIR et Claudie PICHOT et Messieurs Guy BOUAZIZ (pouvoir à Mme Lejeune), Serge DROIT (pouvoir à Mr Tanty) et Thierry GARNIER

Monsieur Didier VERNIOL a été élu secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes réalisées durant l'exercice 2022. Il précise au Conseil Municipal que la concordance entre le compte de gestion 2022 retraçant la comptabilité avec le compte administratif de l'exercice 2022 est vérifiée.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Janine CHEUL,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2022 qui se résume comme suit

Fonctionnement

Dépenses	342 624.24 €
Recettes	587 246.71 €
Résultat de l'exercice	244 622.47 €

Investissement

Dépenses	87 040.96 €
Recettes	251 507.74€
Résultat de l'exercice	164 466.78 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La présidente de séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230406-12-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023